

Ce que les professionnels des services aux étudiants peuvent faire pour aider les étudiants du postsecondaire et les nouveaux diplômés en situation de handicap à trouver un emploi

par Catherine Fichten, Mary Jorgensen, Laura King, Alice Havel, Gilda Boffa, Alex Lussier et Christine Vo

Le nombre grandissant d'étudiants en situation de handicap (ÉSH) dans nos collèges et nos universités signifie qu'un plus grand nombre d'étudiants et de nouveaux diplômés en situation de handicap recherchent des emplois valorisants. Pour mieux comprendre cette tendance, le Réseau de recherche Adaptech et l'Association québécoise pour l'équité et l'inclusion au postsecondaire (AQEIPS) ont fait équipe pour mener une étude pilote en deux phases durant laquelle nous avons eu des conversations structurées avec 10 professionnels qui s'occupent de l'emploi étudiant et nous avons distribué des questionnaires à 25 étudiants ou diplômés récents en situation de handicap qui étaient actuellement à l'emploi. L'objectif de cette étude était de fournir de l'information aux professionnels du postsecondaire sur ce qui peut – et devrait – être fait pour aider les étudiants et les nouveaux diplômés en situation de handicap dans leur recherche d'emploi.

Les professionnels à qui nous avons parlé sont des dirigeants d'organismes communautaires dans le milieu du handicap et des conseillers spécialisés en emploi, ainsi que des fournisseurs de services aux ÉSH sur les campus, des conseillers en emploi et des conseillers en orientation. Nous leur avons demandé qui dans leur établissement aide des diplômés potentiels avec et sans handicap à trouver un emploi, qui devrait le faire selon eux, ce qu'ils croient que veulent les ÉSH en matière de services d'emploi, quelles barrières potentielles les ÉSH affrontent lorsqu'ils cherchent de l'emploi et ce qui les a aidés à trouver de l'emploi.

Le groupe d'étudiants et de nouveaux diplômés était composé de 11 diplômés récents de cégep ou collège junior/communautaire (9 femmes, 2 hommes) et 14 étudiants universitaires et nouveaux diplômés (6 femmes, 6 hommes, 1 agendre et 1 transgenre). Les handicaps auto-identifiés des participants comprenaient, par ordre décroissant de fréquence; trouble de santé mentale, trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité, trouble d'apprentissage, trouble du spectre de l'autisme, mobilité réduite, cécité/malvoyance, limitation de l'utilisation des mains/bras, problèmes de santé chroniques, troubles neurologiques et déficience auditive. Nous leur avons demandé comment ils ont entendu parler de leur emploi actuel; ce qui les a aidés à obtenir leur emploi, combien de temps ça leur a pris à trouver leur emploi; et si; quand et comment ils ont divulgué leur handicap. Nous leur avons également demandé

ce qu'ils croyaient que les professionnels du postsecondaire pouvaient faire pour aider les étudiants et les diplômés récents en situation de handicap à trouver un emploi.

Ils ont indiqué que les éléments suivants, par ordre décroissant, ont aidé les ÉSH à trouver des possibilités d'emploi :

- contacts/réseautage
- sites d'emploi
- déjà travailler dans le domaine
- stage/coop/apprentissage
- bénévolat
- professionnels sur le campus (conseiller en emploi, services adaptés, etc.)
- services d'emploi communautaires
- services d'emploi spécialisés pour les personnes en situation de handicap

Pour ce qui est de ce qui les a aidés à être embauchés, les étudiants et les nouveaux diplômés ont indiqué ce qui suit par ordre décroissant :

- Pour ce qui est de ce qui les a aidés à être embauchés, les étudiants et les nouveaux diplômés ont indiqué ce qui suit par ordre décroissant :
- aptitudes professionnelles
- curriculum vitae (CV)
- contacts/réseautage
- diplômés
- techniques d'entrevue
- stage/coop/apprentissage

Nos résultats montrent aussi que les diplômés universitaires ont pris, en moyenne, trois mois et demi pour trouver leur emploi (allant de 2 à 12 mois) et qu'ils travaillent en moyenne 28 heures par semaine (allant de 8 à 40 heures par semaine). Aucun des participants n'a divulgué son handicap dans sa lettre de présentation ou sur son CV. Compte tenu de la littérature sur la divulgation du handicap (p. ex. Devlin, 2015 ; Whaley, 2016), cela semble être une stratégie commune et appropriée. Les résultats montrent également que les diplômés semblent mal informés sur les services offerts par leurs établissements pour les aider à trouver du travail.

En réponse à la question sur ce que les professionnels sur les campus pourraient faire pour aider les étudiants et les diplômés récents en situation de handicap à trouver un emploi, les résultats indiquent ce qui suit, par ordre décroissant :

- fournir de l'information sur des stratégies de recherche d'emploi
- tenir à jour une banque d'emploi
- offrir des ateliers de rédaction de CV
- offrir des services de soutien individualisé d'orientation professionnelle
- organiser des salons d'emploi
- présenter des ateliers de techniques d'entrevue
- organiser des possibilités de bénévolat
- identifier les employeurs qui engagent des ÉSH
- aiguiller les étudiants vers des services d'emploi externes
- identifier les employeurs dans le domaine d'étude de l'étudiant
- fournir des ressources en ligne au sujet de la divulgation (voir : McMaster University, non daté, dans la bibliographie).

Une fiche-conseil accessible en ligne (en anglais : http://adaptech.org/wp-content/uploads/Tips_for_Students_a18MJ.docx) a été préparée pour les étudiants et les nouveaux diplômés en situation de handicap. L'importance des contacts et du réseautage lorsqu'on est en recherche d'emploi est soulignée. Être proactif avant l'entrevue est extrêmement important. Pour ce faire, il est important que les étudiants et les nouveaux diplômés en situation de handicap décident, en avance, s'ils vont divulguer leur handicap lors de l'entrevue, et s'ils le feront, quand et comment ils le feront tout en sachant se valoriser. Si l'employeur est au courant du handicap, le candidat devrait anticiper les inquiétudes qu'il pourrait avoir et être prêt à y répondre. Être proactif signifie aussi de faire de la recherche au sujet de l'entreprise et de l'emploi avant l'entrevue. Lorsqu'ils cherchent un emploi, les étudiants et les diplômés récents doivent garder l'esprit ouvert et se demander si un emploi à temps partiel leur conviendrait mieux. Finalement, lorsqu'ils se préparent à postuler à un emploi, les candidats doivent aussi savoir comment optimiser leurs chances d'être sélectionnés pour une entrevue et éventuellement être embauchés. Ils atteindront cet

objectif en préparant un CV de deux pages (et non d'une seule – voir Yang, non daté, dans la bibliographie) et en développant des compétences spécifiques pour un emploi donné ainsi que d'autres aptitudes comme le bilinguisme, qui en feront des candidats idéaux pour le poste.

Une fiche-conseil accessible pour les professionnels (en anglais : http://adaptech.org/wp-content/uploads/Tips_for_Professionals_a18MJ.docx) est également en ligne. Cette dernière illustre surtout la nécessité d'une collaboration entre les fournisseurs de services pour les personnes handicapées et les conseillers en orientation dans les collèges. En travaillant ensemble, ils peuvent offrir des ateliers sur la préparation d'un CV et des simulations d'entrevue qui répondent aux besoins des ÉSH. La collaboration entre le personnel des collèges peut aider à l'organisation d'événements et d'activités qui peuvent aider les étudiants et les nouveaux diplômés en situation de handicap à trouver des emplois. Des événements et activités tels que : organiser des salons de l'emploi auxquels participent des représentants d'organismes et d'employeurs qui ont démontré leur engagement envers l'équité en matière d'emploi, embaucher des étudiants pour du travail à temps partiel sur le campus, organiser de l'observation au poste de travail, des visites sur place dans divers milieux de travail et créer des possibilités de bénévolat sur le campus. Les professionnels qui aident les étudiants avec leur recherche d'emploi doivent aussi préparer les candidats à répondre aux questions sur leur handicap et son impact sur leur travail. Notamment s'ils devraient ou non divulguer leur handicap ; s'ils choisissent de le divulguer, quand et comment le faire et si et quand ils devraient demander des accommodements. Les conseillers en orientation peuvent aussi promouvoir de manière accessible les services et les ressources d'emploi qui se trouvent sur le campus. Les professionnels qui aident les ÉSH à trouver un emploi peuvent consulter une banque d'emploi en ligne à jour avec les étudiants et trouver les offres qui correspondent à leurs besoins et à leurs intérêts. Pour faciliter la transition vers le marché du travail, les professionnels peuvent référer les ÉSH, avant leur diplomation, à des organismes communautaires qui les aideront avec leur recherche d'emploi. De plus, il est important pour le collège de promouvoir des programmes comme Emploi d'été Canada (EEC) (pour plus d'informations : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/financement/emplois-ete-canada.html>) qui offre des subventions salariales aux employeurs afin de créer de l'emploi pour les personnes membres de groupes sous-représentés, incluant les jeunes en situation de handicap. Finalement, une stratégie utile pour les collèges consiste à permettre aux nouveaux diplômés de continuer d'avoir accès au site web d'emploi de l'établissement.

Conformément aux conclusions de Marcil et al (2016/2017), nos résultats montrent également l'importance des contacts et du réseautage, du travail préalable, de l'expérience de stage ou de bénévolat, de l'ensemble des compétences et de la recommandation de ne pas divulguer son handicap dans la lettre de présentation ou le CV à moins que ce soit absolument nécessaire (voir Devlin, 2015 ; Whaley, 2016). Bien que ces résultats ne soient pas uniques, ils sont importants à plusieurs égards. Premièrement, ils reflètent non seulement les opinions des professionnels, mais aussi celles des 25 étudiants et diplômés récents sondés qui ont réussi à se trouver un emploi. Les étudiants en recherche d'emploi pourront peut-être trouver cela encourageant et être plus enclins à suivre les conseils donnés par leurs pairs. Les conclusions ont aussi inspiré le contenu des fiches-conseils qui sont disponibles en ligne.

On a demandé aux professionnels qui, selon eux, sur le campus devrait aider les ÉSH à trouver de l'emploi. Les professionnels estiment que les fournisseurs de services pour ÉSH savent souvent que leurs étudiants ont confiance en eux, tandis que les conseillers en orientation ont l'avantage d'une vaste expertise en recherche d'emploi. Les ÉSH se sont également dits préoccupés par le fait que les questions en lien avec le handicap, y compris la divulgation et les accommodements, n'étaient pas toujours abordées par les conseillers en orientation et que ça posait un défi pour eux. Les fournisseurs de services aux ÉSH estimaient que même s'ils avaient une certaine connaissance des techniques de recherche d'emploi, aider les étudiants et les diplômés récents à trouver de l'emploi ne faisait pas partie de leur mandat et qu'ils ne possédaient ni l'expertise ni le temps nécessaire pour offrir ce service supplémentaire. Les conseillers en emploi, en revanche, estimaient qu'ils ne possédaient pas une connaissance adéquate du vaste éventail de besoins des ÉSH. Ceci illustre l'importance de la collaboration entre les conseillers en orientation, les conseillers en emploi et les fournisseurs de services aux ÉSH sur le campus.

Les universités ont souvent des services de planification de carrière et d'emploi qui offrent de nombreux outils pour aider les étudiants à trouver des emplois. À Montréal, les universités McGill et Concordia ne sont que deux exemples. Certains organisent même des activités spécifiques pour les personnes handicapées comme des séances d'informations sur les entreprises pour les ÉSH. Entre temps, d'autres universités ont intégré des services d'emploi directement dans les bureaux des services aux ÉSH sur leur campus (l'Université Queens, par exemple).

Comme la plupart des collèges sont plus petits que les universités, il est possible qu'ils n'aient pas les ressources nécessaires pour offrir une gamme complète de services. Ils pourraient toutefois travailler conjointement par

ville et par région afin d'offrir des services plus complets pour leurs étudiants et diplômés récents en situation de handicap. Par exemple, des efforts de collaboration pourraient faciliter l'élaboration de ressources comme une banque d'emploi partagée et des conseils sur la préparation d'un CV et la rédaction d'une lettre de présentation. Les deux fiches-conseils préparées et mises en ligne par Adaptech sont un autre exemple de matériel qui peut être utile pour les fournisseurs de services aux ÉSH dans les collèges ainsi que pour les conseillers en orientation et en emploi de tous les collèges.

Références

- Devlin, D. (2015, November). Rutgers study: Employers discriminate against qualified workers with disabilities. Rutgers Today. Retrieved from [https://news.rutgers.edu/research-news/rutgers-study-employers-discriminate-against-qualified-workers-disabilities/20151104#XUh9gmeWyMq](https://news.rutgers.edu/research-news/rutgers-study-employers-discriminate-against-qualified-workers-disabilities/20151104#.XUh9gmeWyMq)
- Marcil, E., King, L., Havel, A., Fichten, C. S., Jorgensen, M., & Budd, J. (2016/2017). "Give me a job, give me security, give me a chance to survive:" A preliminary study of employment among postsecondary graduates with disabilities. *International Journal of Disability, Community and Rehabilitation*, (15)1. Retrieved from http://www.ijdc.ca/VOL15_01/articles/marcil.shtml
- McMaster University. (undated). Disclosing your disability: What you need to know. Retrieved from <https://studentsuccess.mcmaster.ca/wpcontent/uploads/2018/08/Disclosure-and-Accommodations.pdf>
- Whaley, B. (2016, April 21). "Should I disclose my disability during a job search?" America's Job Exchange blog. Retrieved from <https://blog.americasjobexchange.com/2016/04/21/should-i-disclose-my-disability-during-a-job-search/>
- Yang, P. (undated). Settling the debate: One or two page resumes. ResumeGo. Retrieved from <https://www.resumego.net/research/one-or-two-page-resumes/>

Remerciements

Nous souhaitons remercier notre partenaire, l'Association québécoise pour l'équité et l'inclusion au postsecondaire (AQEIPS), particulièrement Jérôme Archambault et Marie-Hélène Tanguay ainsi que nos bailleurs de fonds, le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et l'Entente Canada-Quebec (ECQ).

Dre Catherine Fichten enseigne la psychologie au Collège Dawson, où elle codirige le Réseau de recherche Adaptech/Adaptech Research Network, une équipe bilingue et multidisciplinaire qui effectue de la recherche sur l'enseignement supérieur et le handicap. On peut la joindre à catherine.fichten@mcgill.ca.

Mary Jorgensen est titulaire d'un baccalauréat en psychologie de l'Université Bishop's et est actuellement inscrite à un programme de maîtrise à l'Université Athabasca. Elle est associée de recherche au Réseau de recherche Adaptech. On peut la joindre à mjorgensen07@ubishops.ca.

Laura King travaille comme enseignante-chercheuse au Cégep André-Laurendeau où elle enseigne l'anglais langue seconde depuis plus de 18 ans. Associée de recherche au Réseau de recherche Adaptech, elle offre des ateliers et des conférences sur la réussite des étudiants, le dépistage et les accommodements, et les TIC pour les étudiants ayant des problèmes de lecture, des TA ou d'autres handicaps. On peut la joindre à laura.king@claurendeau.qc.ca.

Dre Alice Havel était jusqu'à tout récemment coordonnatrice du Student AccessAbility Centre au Collège Dawson. Elle est maintenant associée de recherche au Réseau de recherche Adaptech, où elle se concentre sur l'élaboration de pratiques d'enseignement inclusives par la conception universelle. On peut la joindre à ahavel@dawsoncollege.qc.ca.

Gilda Boffa est titulaire d'un baccalauréat en communications et d'une maîtrise en études cinématographiques à l'Université Concordia. Elle a aussi complété un certificat en langue et culture arabes à l'UQAM et un baccalauréat en traduction à l'Université de Montréal. Elle est actuellement la directrice des communications et des services linguistiques de l'AQEIPS (Association québécoise pour l'équité et l'inclusion au postsecondaire). On peut la joindre à communications@aqeips.qc.ca.

Alex Lussier est une étudiante de premier cycle à l'Université de Montréal où elle étudie les relations internationales; elle est assistante de recherche au Réseau de recherche Adaptech et au Cégep André-Laurendeau depuis janvier 2015. alex.lussier@hotmail.com

Christine Vo est une étudiante à l'Université Concordia et une spécialiste de la technologie pour le Réseau de recherche Adaptech. christine.vo@hyperqube.ca